

Rapport de 2022 – Enquête sur les contestations sur la liberté intellectuelle de la FCAB-CFLA

Introduction

L'année 2022 a connu le plus grand nombre d'incidents depuis le début de cette série. La figure 1 indique les réponses annuelles depuis 2006. Dans l'introduction du rapport de 2021, on mentionne que l'accent serait mis sur une meilleure communication avec les bibliothèques du Québec; ainsi, les discussions subséquentes avec l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) ont donné lieu à un nombre record de signalements de cette province. Les lecteurs peuvent s'attendre à un nombre encore plus élevé en 2023.

Les signalements de 2022 présentent d'autres caractéristiques notables. Cette année, il y a eu 13 signalements de plaintes concernant les services de bibliothèque, alors qu'il n'y a eu qu'une seule en 2021. De plus, deux politiques ont été contestées.

Après avoir établi un record en 2021, *Irreversible Damage* d'Abigail Shrier ne fait pas partie des titres contestés en 2022. Cependant, après avoir été contesté trois fois en 2021, *Gender Queer* a été contesté deux fois en 2022.

Pour la première fois au cours des dernières années, des actes de vandalisme ont été signalés. Des présentoirs ont été vandalisés et des livres ont été abîmés.

Cette année, il y a eu une émergence d'activités concertées par des organismes conservateurs influencés par des organismes « populistes » aux États-Unis. Même si les tentatives d'élire des membres qui siègent au sein des commissions scolaires canadiennes lors des élections de 2022 ont en grande partie échoué, des campagnes portant sur les enjeux et événements LBGTQ2AS+ ainsi que sur la sexualité dans la littérature pour enfants et adolescents semblent vraiment prendre de l'ampleur.

Cette année, la partie I du rapport présente encore une fois un aperçu statistique des incidents survenus en 2022. Et aux fins de comparaison, on ajoute les chiffres de l'année précédente.

Ce rapport n'est pas autonome; il sera lié à la liste des titres, des services et des programmes de 2022 ainsi qu'au rapport de données de 2022. Les trois documents, ainsi que des documents semblables des années précédentes, se trouvent sur le [site Web de la FCAB-CFLA](https://www.fcab-cfla.ca/). D'autres comptes rendus sont également affichés sur le site Web Freedom to Read.

(<https://www.freedomtoread.ca/>)

La partie II du rapport traite de certaines observations qui portent sur des aspects inattendus des réponses à l'enquête.

--FCAB-CFLA Comité sur la liberté intellectuelle

Enquête sur les contestations sur la liberté intellectuelle de la FCAB-CFLA 2022

Préface

Le présent rapport porte sur les incidents survenus en 2022 et qui ont été signalés à l'Enquête avant le 8 avril 2023. Les incidents survenus en 2022 signalés après cette date seront ajoutés à la base de données complète en janvier 2024 avec tous les autres signalements effectués pendant l'année civile 2023. Les signalements enregistrés après le 3 avril 2022, qui portent sur des incidents survenus entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023, seront inclus dans l'article relatif à la Semaine de la liberté d'expression de 2024.

Partie I : Vue d'ensemble

Avec le signalement de 91 incidents, 2022 a surpassé tous les totaux annuels précédents, y compris les 73 incidents signalés en 2021. Les descriptions complètes des incidents et les réponses des bibliothèques se trouvent ici¹, tandis qu'une liste des titres des documents contestés se trouve ici². Parmi ces incidents, 90 sont survenus dans des bibliothèques publiques et un dans une bibliothèque scolaire-publique conjointe.

Figure 1 : Nombre annuel d'incidents

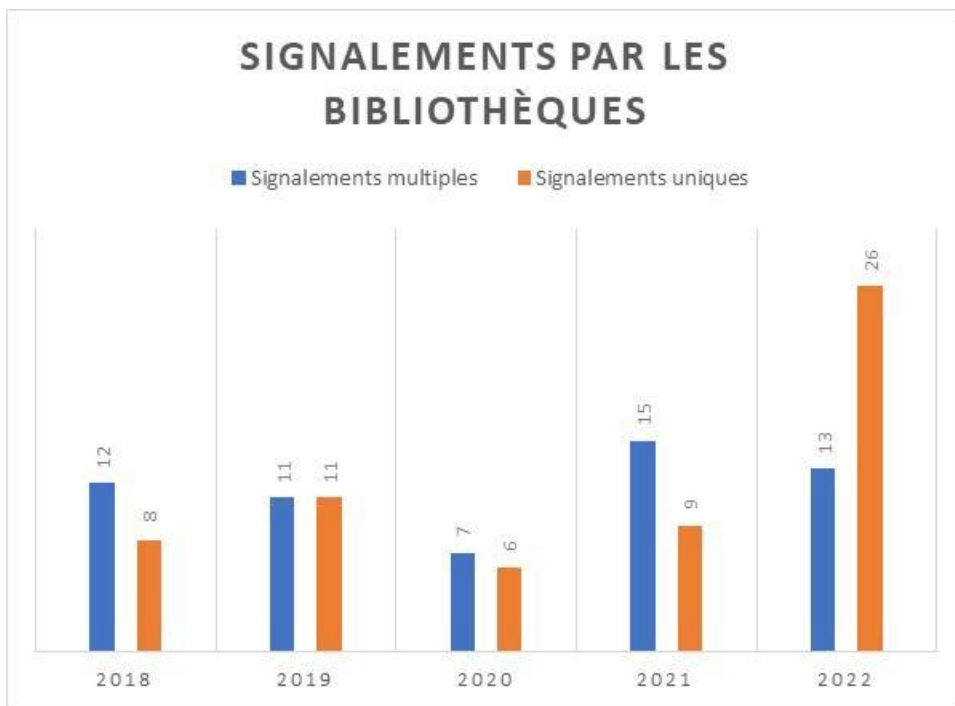
¹ Lien vers le fichier de données pour 2022

² Lien vers la liste des titres, des services et des programmes pour 2022



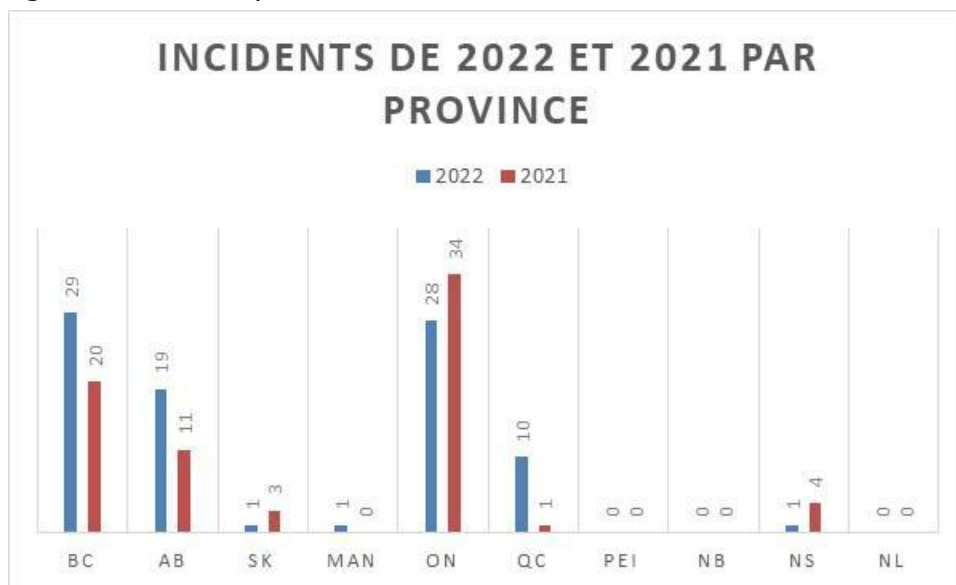
En plus du nombre de signalements reçus, le nombre de bibliothèques ayant effectué des signalements a aussi augmenté, comme indiqué dans la figure ci-dessous.

Figure 2 : Nombre de bibliothèques ayant effectué des signalements



On remarque que le nombre de bibliothèques qui ont signalé un seul incident a augmenté; cela indique à la fois la répartition croissante des défis et la sensibilisation accrue à l'Enquête.

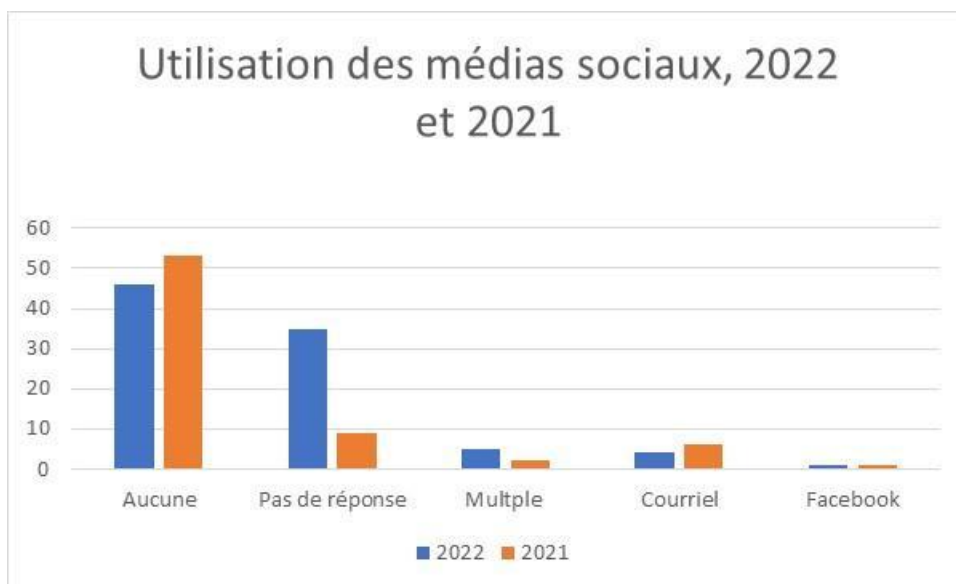
Figure 3. Incidents par lieu



Le nombre de signalements en provenance de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec a considérablement augmenté, tandis que le reste des provinces des Prairies et les territoires et provinces de l'Atlantique en ont rapporté très peu. L'augmentation du nombre d'incidents signalés en provenance du Québec est attribuable à l'amélioration des communications entre la FCAB-CFLA et l'ABPQ.

Figure 4 : Le rôle des médias sociaux

La figure 4 indique le nombre d'incidents individuels où des plateformes de médias sociaux ont été utilisées, comme indiqué par les répondants. Ce sujet sera examiné plus en détail ci-dessous.



Pour les courriels et Facebook, seuls les cas où aucune autre forme de média n'a été utilisée ont été comptés. Plusieurs des incidents enregistrés comme « Multiples » comprenaient ces deux formats. En ce qui concerne les différences entre « Aucune » et « Pas de réponse » entre les deux années, il n'y a aucune explication évidente.

Temps de réponse

Le pourcentage d'incidents qui ont été résolus le même jour qu'ils sont survenus est passé de 14 % du nombre total en 2021 à 29 % en 2022. Ce changement indique probablement une augmentation du signalement d'incidents qui ne vont pas au-delà d'une interaction au point de service public.

À l'exclusion des incidents ayant été résolus le jour même, 31 % l'ont été au cours des 14 jours suivant l'incident en 2022, comparativement à 44 % en 2021. Environ deux tiers des incidents ont été résolus en deux semaines ou moins lors des deux années. Pour les incidents non résolus en 14 jours, le délai moyen de résolution était de 43 jours en 2022 et de 56 jours en 2021.

Le délai moyen entre la résolution et l'inscription à l'Enquête était de 92 jours en 2022 et de 137 jours en 2021.³

Figure 5 : Plaignants en 2022 et en 2021

La répartition des plaignants parmi l'ensemble des signalements est présentée ci-dessous.

³Le terme « résolution » doit être compris comme étant la dernière date à laquelle la bibliothèque a communiqué avec le plaignant. Il est habituel qu'il n'y ait pas de réponse à ces contacts et que l'affaire soit considérée comme réglée sans un accusé de réception officiel de la part du plaignant.

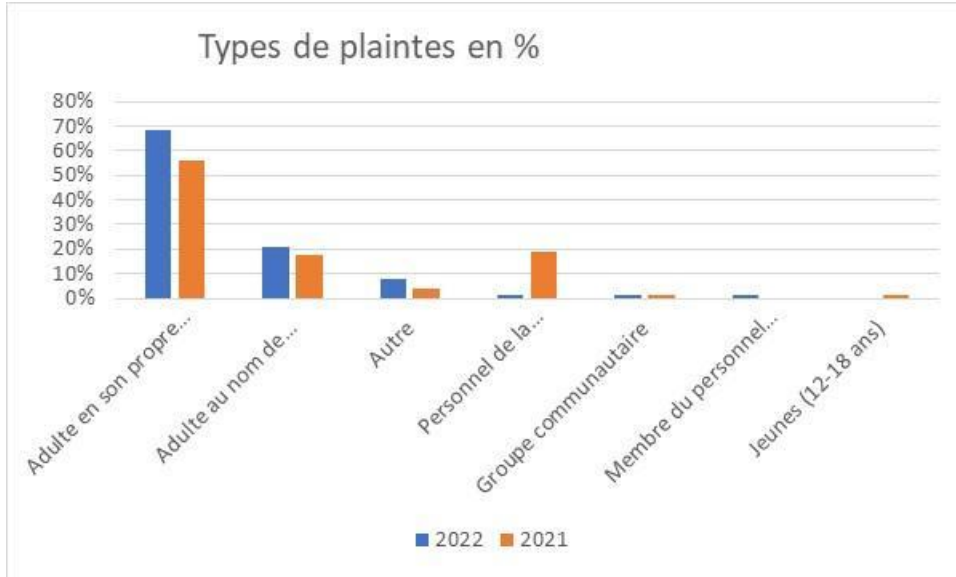
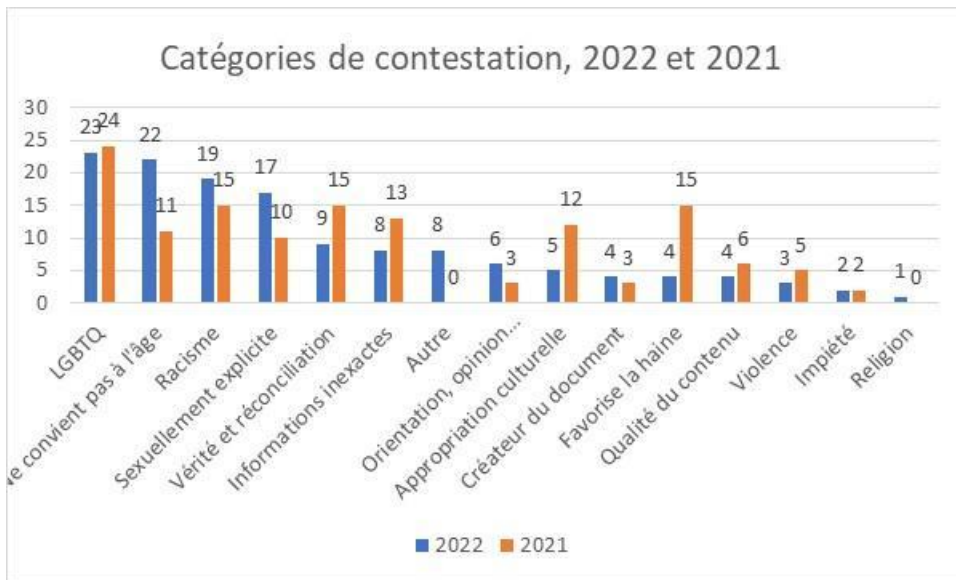
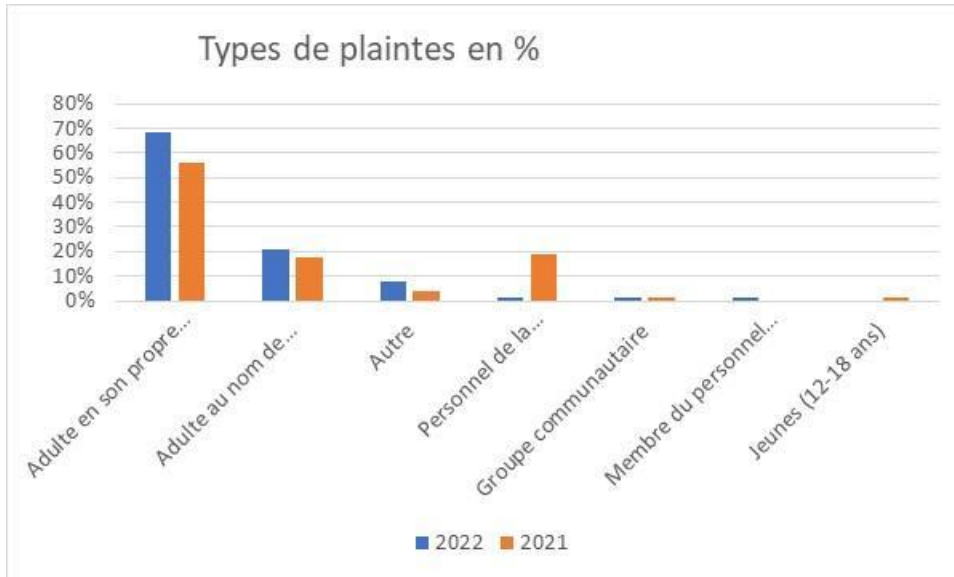


Figure 6 : Catégories de plaintes



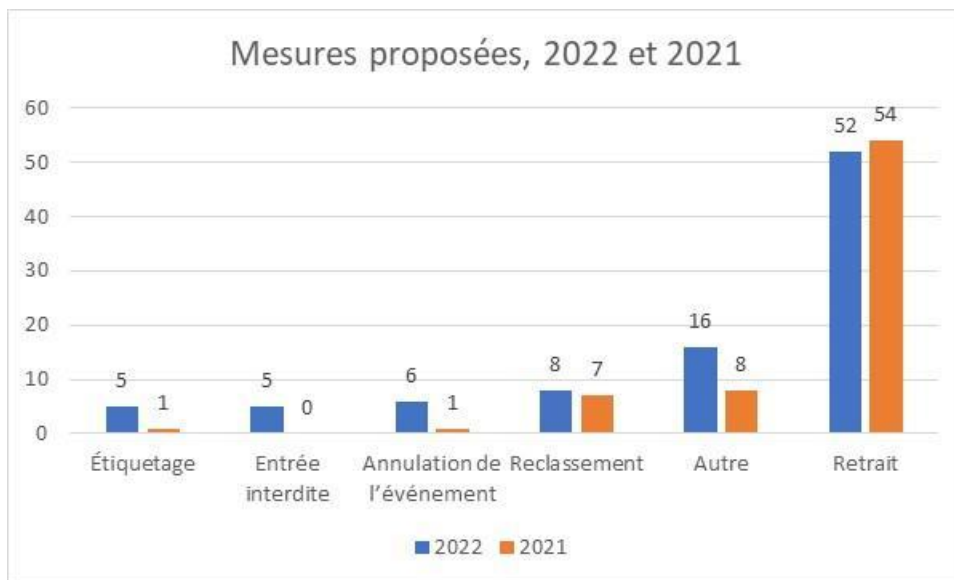
L'émergence de « Autre » sera abordée vers la fin du présent rapport.

Figure 7 : Format des documents contestés.



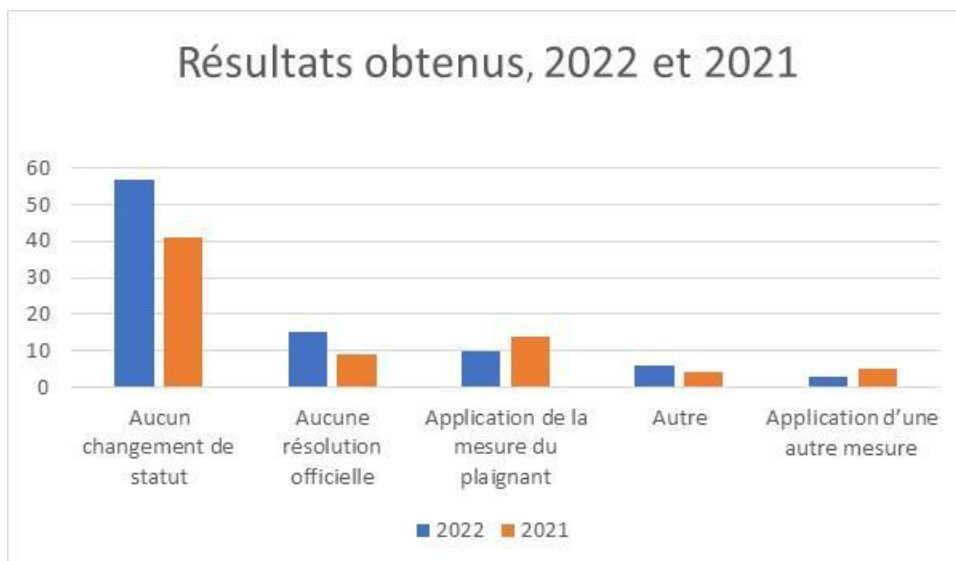
En 2021, la catégorie des ouvrages non romanesques pour adultes comprenait 18 incidents liés à l'ouvrage *Irreversible Damage* d'Abigail Shrier. En 2022, la catégorie des romans graphiques comprend deux titres désignés comme des romans graphiques pour la jeunesse.

Figure 8 : Mesures proposées :



En 2022, 11 des 16 cas de la catégorie Autres étaient des cas où le plaignant n'a pas proposé une mesure. L'augmentation du nombre de suggestions d'annulation de l'événement reflète les objections croissantes à *Drag Queen Story Hours*.

Figure 9 : Résultats obtenus



Le terme « résolution » a été traité ci-dessus.

Partie II : Observations

Les questions relatives aux services et aux programmes ne se prêtent pas au type de tableau ci-dessus utilisé dans le rapport. Les observations suivantes portent sur certaines de ces questions.

Le premier changement notable en 2022 concerne la croissance de la partie des réponses portant sur les services de bibliothèque. Les 20 réponses se comparent à deux en 2021 ainsi qu'en 2020. Il est intéressant de constater qu'au cours de chacune des trois années, la décision d'une bibliothèque de faire connaître le programme « Read Woke » a suscité une objection.

De plus, l'Enquête de 2022 a signalé neuf objections à des présentations thématiques liées à la Semaine de la fierté, six objections à l'heure du conte drag, une objection à une semaine de lecture Harry Potter sous prétexte que l'auteur était anti-trans, deux objections à différents aspects de la politique sur les collections de la bibliothèque ainsi que du vandalisme contre une présentation du Mois de l'histoire des Noirs.

La catégorie du vandalisme ne fait pas partie des catégories normalisées pour la classification des incidents et ne faisait pas partie des signalements effectués en 2020 ou en 2021. Cependant, en 2022, cinq présentations de la Semaine de la fierté ont été vandalisées dans des bibliothèques canadiennes, ainsi qu'une présentation du Mois de l'histoire des Noirs. La croissance de la catégorie « Autre », comme l'indique la figure 6, est principalement attribuable aux signalements de vandalisme (6 sur 8).

La perturbation physique de présentations, principalement liée aux enjeux de la communauté LGBTQ2AS+, marque un changement dans la culture des utilisateurs de la bibliothèque.